

SMS: Jean-Pierre Raffarin veut une baisse de prix

Le dossier du coût des SMS est finalement remonté jusqu'au bureau du Premier ministre à Matignon. Lors de ses vœux à la presse, Jean-Pierre Raffarin a ainsi déclaré qu'il souhaitait la baisse du prix unitaire des SMS,

« dès cette année », jugeant « trop élevé » le tarif de ces messages transmis par mobile. « L'inflation demeure trop élevée dans notre pays. Nous avons encore des progrès à faire pour que, dans certains secteurs, la concurrence joue pleinement au profit des consommateurs et du pouvoir d'achat », a expliqué le chef du gouvernement. « Je pense, à titre d'exemple, à la téléphonie mobile, plus précisément au prix unitaire des SMS qui demeure trop élevé en France et qui doit baisser, je le souhaite, dès cette année », a-t-il poursuivi.

Plusieurs milliards de ces mini-messages sont échangés chaque année, tous opérateurs confondus. Et la croissance de ce service est exponentielle. Ils représentent une véritable manne pour les opérateurs, une manne un peu trop voyante... L'annonce du Premier ministre intervient en effet quelques semaines après que l'association de consommateurs UFC-Que Choisir a saisi le Conseil de la Concurrence pour abus de position dominante conjointe contre Bouygues Télécom, Orange et SFR. **Marge de 82% réalisée par les opérateurs** Selon l'association, chaque opérateur réalise une marge exorbitante de 82% sur chaque envoi de mini-message car il ne leur en coûte en fait que 0,02 euro (pour une facturation dans la plupart des cas de 0,15 euros). Pour l'association, avec un SMS au prix unique de 0,15 euro, les opérateurs ont donné l'illusion, à la jeunesse en particulier, d'un « juste prix ». Profitant de l'engouement pour ce mode de communication, les opérateurs se sont entendus pour maintenir, en dehors de toute concurrence, ce prix « inique » depuis 1999. Et de poursuivre, *« Les trois opérateurs vont devoir s'expliquer auprès des jeunes consommateurs. A 0,05 euro, le SMS dégagerait une marge encore très confortable de 47%. A ce prix de référence, les jeunes consommateurs en France auraient économisé 400 millions d'euros en 2002 !!, explique l'UFC. Après avoir réfuté cette analyse (lire nos informations), les opérateurs vont devoir se rendre à l'évidence: des sacrifices sont en vue et des baisses de prix unitaires vont devoir être engagées.*